



Fosse de garagiste particulier

Par **laura1989**, le **14/08/2014** à **19:00**

Bonjour, rnAvons nous le droit en France de faire une fosse de garagiste pour faire soit même les petits travaux d'entretien de nos véhicules. rnJe suis propriétaire avec un garage rnIl y a t il une réglementation ? (taille emplacement espace...)rnMerci d'avance

Par **moisse**, le **15/08/2014** à **09:27**

Bonjour,rnChez vous, vous faites c e que vous voulez.rnLa règlementation relative à la construction de fosses ne concerne que le monde professionnel.rnPar contre même en tant que particulier, vous devez récupérer les huiles et autres fluides qui ne sont pas acceptés dans les réseaux publics.rnEt prévoir tant qu'à faire:rn* la sécurité de la fosse en l'absence d'un véhicule, par barrière ou planchesrn* la récupération des gaz d'échappement dont le défaut est à l'origine de nombreux accidents mortels.